

CESSION DE CREANCE

ENTRE LES SOUSSIGNE(E)S :

- **La société** _____, SARL/SAS au capital de ____ euros dont le siège social est fixé _____, immatriculée sous le numéro _____ RCS _____ ;

Représentée par (*Monsieur / Madame*), (*Président /Gérant*) dûment habilité(e)à l'effet des présentes ;

Ou (*Monsieur / Madame*) _____ demeurant _____ exerçant l'activité de _____ et immatriculé(e) sous le numéro _____

Ci-après dénommé(e) « le Cédant » ;

D'UNE PART ;

ET :

- **La société** _____, SARL/SAS au capital de ____ euros dont le siège social est fixé _____, immatriculée sous le numéro _____ RCS _____ ;

Représentée par (*Monsieur / Madame*), (*Président /Gérant*) dûment habilité(e)à l'effet des présentes ;

Ou (*Monsieur / Madame*) _____ demeurant _____ exerçant l'activité de _____ et immatriculé(e) sous le numéro _____

Ci-après dénommé(e) « le Cessionnaire » ;

D'AUTRE PART ;

Le Cédant et le Cessionnaire sont ci-après dénommés collectivement « **les Parties** ».

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Conformément à l'acte établi en date du _____ (*date*), à _____ (*lieu*), le Cédant possède un titre de créance sur :

- **La société** _____, SARL/SAS au capital de ____ euros dont le siège social est fixé _____, immatriculée sous le numéro _____ RCS _____ ; Ou **Monsieur / Madame** _____ demeurant _____ (ci-après dénommé(e) « **le Débiteur** »).

Les caractéristiques de la créance sont les suivantes :

(*Montant en principal, frais et accessoires, exigibilité, modalités de paiement, sûretés, etc.*).

WeRise

AVOCATS D'AFFAIRES

contact@werise-avocats.fr

<https://werise-avocats.fr>

Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – Cession de créance

Le Cédant cède en pleine propriété au Cessionnaire qui accepte selon les modalités suivantes, la totalité en principal, intérêts, frais et accessoires de la créance restant à courir selon les modalités indiquées dans l'exposé préalable. Il est précisé que la présente cession est faite sans garantie de la solvabilité future du Débiteur cédé.

La présente cession comporte également les sûretés attachées à la créance énumérée dans l'exposé qui précède et dont les justificatifs sont annexés.

Le Cédant s'engage, en conséquence, à rembourser le Cessionnaire pour tout paiement qui pourrait lui être ultérieurement payé directement par le Débiteur cédé au titre de la créance cédée. Il est convenu que ce remboursement devra être effectué dans les HUIT (8) jours calendaires à compter dudit paiement.

Le Cédant remet ce jour au cessionnaire l'original du titre représentant la créance et affirme qu'il a communiqué la totalité des documents et informations en sa possession concernant la créance cédée.

Le Cessionnaire, sur la base de sa propre analyse des documents et informations donnés par le Cédant, accepte la présente cession.

ARTICLE 2 – Déclarations du Cessionnaire

Le Cessionnaire reconnaît avoir reçu, ce jour, un état arrêté des remboursements du montant en principal, des intérêts et des frais, ainsi que les documents annexés au présent acte de cession.

ARTICLE 3 – Subrogation

A compter de ce jour, le Cessionnaire est subrogé dans la totalité des droits et actions que le Cédant possède à l'encontre du Débiteur cédé et cela sans aucune restriction ni réserve. Le Cédant s'interdit, en conséquence, d'intervenir de quelque manière que ce soit dans toute démarche concernant la créance cédée.

ARTICLE 4 – Prix

La présente cession est consentie pour le prix de _____ € (*en chiffres et en lettres*), représentant ____% du montant en principal de la créance cédée.

Le Cessionnaire règle le prix à ce jour au Cédant par chèque bancaire, ce que le Cédant reconnaît sous réserve du parfait encaissement.


WeRise
AVOCATS D'AFFAIRES

contact@werise-avocats.fr
<https://werise-avocats.fr>

Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.

ARTICLE 5 – Frais

Les frais occasionnés par les présentes sont à la charge du Cessionnaire qui s'y oblige. Tous autres frais, impôts, taxes, divers sont à la charge du Cédant qui s'y oblige.

ARTICLE 6 – Droit – Litiges

Les présentes sont soumises au droit français. Toutes contestations ou interprétations relatives aux présentes ou à leurs suites seront de la compétence des tribunaux de _____.

Fait à _____, le _____

En autant d'exemplaires originaux que de Parties.



contact@werise-avocats.fr
<https://werise-avocats.fr>

Ce modèle est mis à disposition gratuitement par le cabinet WeRise à titre informatif et doit faire l'objet d'adaptations et de modifications en fonction des circonstances de l'espèce. En utilisant ce modèle, l'utilisateur accepte d'agir sous son unique et entière responsabilité. En aucun cas, le cabinet ne pourrait être tenu responsable des conséquences induites par l'utilisation de ce modèle. Le cabinet recommande à l'utilisateur d'être conseillé par un Avocat.